

Règlement commun aux tournois suivants :	ASLBK : 24-25/11/2018	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 1
	COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019		

Règlement du Trophée Lardesports 2018-2019

INDICE DE REVISION	DATE D'APPLICATION	OBJET DE LA REVISION
Z		Projet
A	01/10/2018	Saison 2018/2019
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		

REDACTEURS

Benoit LAURENT, Président ASLBK

DESTINATAIRES

Présidents du V3F, de l'ES2B, du COBRA, jeunes licenciés du CODEP68

Règlement commun aux tournois suivants : ASLBK : 24-25/11/2018 COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 2
--	--	---------------------

SOMMAIRE

1. OBJET.....	3
2. DOMAINE D'APPLICATION.....	3
3. REFERENCES.....	3
4. DEFINITIONS.....	3
5. DESCRIPTION DETAILLEE	
ART. 1 SELECTIONS, INSCRIPTIONS ET TARIFS.....	4
ART. 2 ORGANISATION DE LA COMPETITION	4
ART. 3 JUGE-ARBITRE	5
ART. 4 FORFAITS.....	5
ART. 5 ATTRIBUTION DES POINTS	5

Règlement commun aux tournois suivants : ASLBK : 24-25/11/2018 COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 3
--	--	-------------------------

1. OBJET

Le présent règlement a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles doit se dérouler le Trophée Lardesports.

Il précise les modalités de participation à cette compétition ainsi que le principe d'attribution des points.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Les modalités du présent règlement sont exclusivement destinées à cette compétition.

3. REFERENCES

Règlement Général des Compétitions.

4. DEFINITIONS

CODEP68 : Comité Départemental du Haut-Rhin.

JA : Juge-Arbitre.

5. DESCRIPTION DETAILLEE

Le Trophée Lardesports est une compétition officielle, individuelle organisée par les clubs de l'ASLBK, du V3F, du COBRA et de l'ES2B.

Elle se déroule sur 4 étapes réparties sur la saison et ne concerne que le simple en catégorie poussin, benjamin et minime.

Chaque étape fait l'objet d'une remise de récompenses aux 3 premiers(ères) joueurs(euses) de chaque catégorie et attribue des points aux participants selon leurs résultats sur chaque étape, permettant ainsi d'établir un classement par points à l'issue des 4 étapes.

Lors de la dernière étape, en plus de la remise de récompenses des 3 premiers(ères) joueurs(euses) de chaque catégorie, un trophée et une dotation seront décernés à chaque joueur(euse) arrivé 1^{er} de sa catégorie au classement général par points au cumul des 4 étapes.

De plus, le club ayant eu le plus de joueurs inscrits sur l'ensemble des 4 trophées se verra également récompensé par un trophée et une dotation offerte par le partenaire sportif Lardesports.

Contact :

Benoit LAURENT

Tél. : 06 84 51 01 24

Email : benoitlaurent.aslbk@yahoo.fr

Règlement commun aux tournois suivants : ASLBK : 24-25/11/2018 COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 4
--	--	---------------------

ART.1 INSCRIPTIONS ET TARIFS

- 1.1 Seules les catégories d'âge suivantes sont concernées par le trophée : poussins, benjamins, minimes.
- 1.2 De plus, la participation d'un jeune à cette compétition est soumise au respect des classements et CPPH suivants (hors poussins) :
 - Benjamin:
- de NC à D8 de moins de 32 points.
 - Minime:
- de P10 à D7 de moins de 64 points.
- 1.3 Le surclassement est autorisé tant que le critère de classement de la catégorie est respecté. Les poussins ne sont pas concernés par cette restriction, mais l'organisateur se réserve le droit de refuser un joueur poussin dans une catégorie supérieure s'il estime que ses résultats ne sont pas en adéquation avec le niveau du tableau.
- 1.4 Les joueurs MiniBad peuvent s'inscrire dans la catégorie poussin ou benjamin.
- 1.5 Les joueurs minimes classés au-delà de D7 sont invités à s'inscrire dans les catégories adultes des tournois organisés par les clubs en même temps que les trophées.
- 1.6 Chaque jeune participant doit avoir sa licence à jour auprès de la FFBaD à la date de fin des inscriptions.
- 1.7 L'organisateur prend en charge les volants durant toute la compétition.
- 1.8 Les frais d'inscription sont de 15€ pour chaque étape du Trophée.

ART.2 ORGANISATION DE LA COMPETITION

- 2.1 La compétition se déroule en poules avec 2 sortants puis en élimination directe jusqu'aux finales.
- 2.2 Un minimum de 3 joueurs/ paires est nécessaire pour qu'un tableau soit maintenu.
- 2.3 Une petite finale sera organisée dans chaque catégorie pour désigner le joueur arrivant à la 3^{ème} place.
- 2.4 Les matchs sont auto-arbitrés.
- 2.5 Le coaching est interdit pendant toute la compétition, en dehors à la pause à onze points ou du changement de terrain.
- 2.6 Le logiciel badnet sera utilisé pour la gestion de ce tournoi.

Règlement commun aux tournois suivants : ASLBK : 24-25/11/2018 COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 5
--	--	-------------------------

ART.3 JUGE-ARBITRE

Les décisions des Juges-arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

ART.4 FORFAITS

Si un joueur se déclare forfait après la date du tirage au sort, ce joueur devra envoyer un justificatif par courrier suivi, au siège de la ligue, dans les cinq jours qui suivent la fin de la compétition, sans quoi il risque une suspension de la part de la FFBAD.

ART.5 ATTRIBUTION DES POINTS POUR LE CLASSEMENT DU TROPHEE

5.1 A l'issue de chaque étape, un classement individuel par catégorie est établi, en prenant en compte les résultats de l'étape.

5.2 Les barèmes sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Stade atteint	Points
Vainqueur	100
Finaliste	85
3ième	70
4ième	60
places 5 à 8	45
places 9 à 16	30
places 17 et +	15

5.3 Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur. On assimile, par exemple, sous la rubrique « places 5 à 8 » les joueurs ayant atteints les ¼ finales ou les troisièmes de poule si le tableau n'a pas permis de jouer des ¼ finales.

5.4 Les résultats acquis par un joueur sont comptabilisés dans la catégorie d'inscription du joueur dans le trophée, indépendamment de sa catégorie d'âge (par exemple, un benjamin surclassé disputant l'étape en minime marque les points en minime et pas en benjamin).

Règlement commun aux tournois suivants : ASLBK : 24-25/11/2018 COBRA : 20-21/04/2019 V3F : 4-5/05/2019 ES2B : 29-30/06/2019	Identifiant : Trophée Lardesports 2018-2019	PAGE N° 6
--	--	-------------------------

5.5 Si un joueur passe d'une catégorie d'âge à une autre en cours de saison, il repart à zéro à son compteur de points.

5.6 Les joueurs ayant obtenu un même total de points à l'issue des 4 étapes sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- Nombre d'étapes auxquelles le joueur a participé
- Meilleur stade atteint dans l'une des étapes;
- Joueur le plus jeune.

5.7 En cas de force majeure annulant une ou plusieurs étapes et ne permettant pas d'effectuer les 4 étapes prévues, le classement du Trophée se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes disputées.